Envoyé en préfecture le 20/03/2023
Reçu en préfecture le 20/03/2023
Affiché le
ID : 084-218401404-20230317-D_12_2023-DE

République Française

Département du Vaucluse

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAUGINES

12/2023

**Objet : Demande de subvention « Nos Communes d'Abord » Région 2023 pour le remplacement système de chauffage mairie et salles communes**

## SEANCE DU VENDREDI 17 MARS 2023

*L'an deux mille vingt trois*
*Le 17 mars à 19 heures*
*Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de janvier sous la présidence de madame Frédérique ANGELETTI, maire,*
*Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 10 mars 2023 par courrier électronique*

**Étaient présents** : *Frédérique ANGELETTI, Pierre ALAMELLE, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, Christelle THIEBAULT*

***Absents excusés :***
*Amandine HEBREARD pouvoir à Frédérique ANGELETTI*
*Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Jacques LAURELUT*
*Jean Jacques SEUTIN pouvoir à Gérard BLANC*
*Nadia PELLEGRIN pouvoir à Hélène CHAULLIER*

***Absents*** :
*David PACIOTTI*

*Pierre ALAMELLE* a été désigné comme secrétaire de séance

Madame le maire expose au conseil municipal que la Région accompagne toutes les communes de la région Sud dans le cadre de subventions « Nos Communes d'Abord ». La commune pourrait solliciter une subvention au titre de cette programmation pouvant atteindre 70% de la dépense subventionnable HT et plafonnée à 15 000€.

C'est pourquoi, la commune envisage de remplacer les systèmes de chauffage de la mairie, de la maison commune et de l'ancienne école et propose de solliciter la Région Sud pour ce projet d'investissement selon le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 20/03/2023
Reçu en préfecture le 20/03/2023
Affiché le
ID : 084-218401404-20230317-D_12_2023-DE

| COUT PREVISIONNEL OPERATION HT | |
|---|---|
| Création chauffage pour la mairie : accueil, salle de réunion, cuisine | 10 560,00 € |
| Création chauffage maison commune | 6 240,00€ |
| Création chauffage ancienne école | 3 360.00€ |
| | **20 160.00€** |
| NOS COMMUNES D'ABORD (70%) | 14 112,00 € |
| Autofinancement de la Commune (30%) | 6 048,00 € |

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents , décide de :

- **APPROUVER** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **SOLLICITER** auprès de la Région Sud une subvention au titre de la programmation « Nos Communes d'abord »
- **CHARGER** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Maire,
Frédérique ANGELETTI

MAIRIE 84160 VAUGINES